

Une rentrée scolaire est une période pleine de questions, d'attente. C'est aussi un temps où les écoliers et collégiens sont impatients de se retrouver et découvrir leurs nouvelles classes... pour continuer à apprendre... et ainsi à se construire pas à pas !

Bonne rentrée à tous !

Richard Binninger - Catherine Brunet - Catherine Bunel

1 – RENTRÉE

① Maternelle

à partir du jeudi 3 septembre

Pour offrir le maximum de sécurité affective et d'adaptation le jour de la rentrée, chaque classe est divisée en deux groupes.

Les enfants seront accueillis le jeudi 3 ou le vendredi 4 septembre (rentrée échelonnée des élèves à partir de 9 h suivant le planning ci-joint) et reviendront tous le lundi 7 septembre.

② École + Grande Section Maternelle rue Chanzy

Attention : Jeudi 3 septembre (et non mercredi 2 septembre comme précédemment annoncé par le Ministère)

- 8 h 30 : Cycle 3 (CM2, CM1 et CE2)
- 9 h 00 : Cycle 2 (Grande section de maternelle, CE1 et CP)

③ Collège

Mercredi 2 septembre

- 6^e Notre Dame et Maîtrise à 9h
- 5^e Notre Dame et Maîtrise à 10h
- 4^e Notre Dame et Maîtrise à 10h30
- 3^e Notre Dame et Maîtrise : 11h00

2 – RAPPEL DES HORAIRES

Pour rappel, les horaires de l'année scolaire seront les suivants :

- Maternelle

Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Ouverture des portes de 8 h à 8 h 40 (garderie de 8 h à 8 h 20) – de 11 h 50 à 12 h 10 – de 13 h 40 à 14 h 10 – de 16 h 20 à 16 h 40 (**garderie de 16 h 40 à 17 h 45 dernier délai**)

- École + Grande Section Maternelle de la rue Chanzy

♦ Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8 h 30 à 12 h (ouverture des portes à 8 h)
14 h à 16 h 45 (ouverture des portes à 13 h 45)

- Collège

* Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h15 à 12h15 et de 14h à 17h (selon les classes et les jours, sortie possible à 16h ou à 18h) – Démarrage possible de l'après-midi à 13h30 pour les TP de sciences -
* Mercredi : 8h15 à 12h15



Il est indispensable d'être présent avant le début des cours.

NB : les élèves du collège de la Maîtrise ont leurs cours scolaires à Notre Dame et ont donc les mêmes horaires. Chaque après-midi, ils iront suivre leurs cours musicaux à la Maîtrise. Le Samedi matin est réservé, selon un planning préétabli, à la répétition de l'office du lendemain.

3 - LE JOUR DE LA RENTRÉE

- La restauration est assurée dès le jeudi 3 septembre

Maternelle

- les élèves apportent les fournitures demandées
- la garderie est assurée dès le jeudi 3 septembre jusqu'à 17 h 30 (ouverture des portes de 17 h 30 à 17 h 45 **dernier délai**).

École + Grande Section Maternelle de la rue Chanzy

- les sorties se font **aux heures habituelles** : 12 h 00 et 16 h 45
- l'étude et la garderie sont assurées dès le jeudi 3 septembre 2009 jusqu'à 17 h 30 ou 18 h 00.
- du CP au CM2 : Les élèves apportent les fournitures demandées.
Ils recevront leurs manuels scolaires (**à couvrir**).

Collège

- les élèves doivent apporter simplement de quoi écrire. Ils recevront leurs manuels scolaires, leur carnet de correspondance et un cahier de textes (6^e). Ils prendront connaissance de leur emploi du temps.
- **Ils apportent également un chèque de caution de 100€**, chèque qui sera réclamé en échange du prêt des manuels scolaires. Comme annoncé dans la "Lettre de l'économat", ce chèque ne sera pas encaissé, sauf en fin d'année si l'élève ne rend pas tous ses manuels ou les rend dégradés.

4 – APPELS À L'AIDE !

Comme chaque année, nous sollicitons l'aide des parents qui peuvent donner un peu de leur temps...

► pour la catéchèse

À tous les niveaux, à l'école comme au collège, nous recherchons des parents acceptant d'encadrer un petit groupe d'élèves en catéchèse.

Tous les parents qui acceptent de s'engager trouvent cette **expérience très riche** ; une formation est régulièrement dispensée pour aider les parents dans leur mission.

Si vous acceptez d'encadrer un groupe, merci de contacter Madame Bunel pour l'école ou Monsieur Binninger pour le collège.

► pour la « Bibliothèque pour tous » du collège

"Culture & bibliothèque pour tous" ouvre une antenne pour tous les collégiens chaque matin de 10h à 12h.

Pour renforcer les équipes d'accueil de nos jeunes lecteurs, l'association recherche des parents disponibles une matinée par semaine (de 10h à 11h45). Il s'agit, par groupe de 4 personnes, d'assurer la permanence pendant les récréations du matin, de classer les fiches, de remettre en rayon les livres rendus, de guider les lecteurs, etc.

Si vous voulez rejoindre l'équipe, merci de contacter l'accueil de Notre Dame qui vous mettra en relation avec les responsables.

► pour la « Bibliothèque pour tous » de Saint Pierre

Elle a besoin d'aide pour accueillir, lire une histoire et guider les élèves dans le choix des livres.

L'association fonctionne tous les jours, le matin et l'après-midi.

Se renseigner à l'école Saint Pierre.



► pour la « Bibliothèque pour tous » de l'école

Voir courrier spécifique

5 - CHŒUR D'HOMMES

Le chœur d'hommes reprend à la rentrée. Les répétitions ont lieu chaque Jeudi de 19h00 à 21h00.

Un bon niveau musical et une présence régulière sont impératifs.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous rendre à la première répétition qui aura lieu le jeudi 3 Septembre à la Maitrise, 86 rue Chanzy.

6 - CHŒUR DE FEMMES

Le chœur de femmes reprend également à la rentrée chaque Mardi de 19h00 à 20h30. Il concerne les mères d'élèves et les enseignantes de l'ensemble scolaire.

Première répétition le Mardi 8 Septembre à la Maitrise, 86 rue Chanzy.

7 - CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les parents qui désirent pour quelque raison que ce soit, entrer dans l'établissement ou bavarder à l'extérieur à l'heure des sorties sont expressément priés de **garer leur voiture correctement** afin de ne pas gêner la circulation et d'**assurer la sécurité de leurs enfants**. Ne donnons pas, par notre désinvolture, une image négative de notre établissement.

Des places pour personnes à mobilité réduite sont réservées devant le collège. Il est **impératif de respecter leur accès et leur utilisation**.

Les élèves du collège ne doivent pas rester aux abords de l'établissement afin de préserver la tranquillité des riverains.

8- CONCERNANT LES PHOTOS



Dans les premiers jours, des photos individuelles et de classes seront prises et vous seront proposées à la vente. Des photos de groupes ou d'enfants sont susceptibles d'être utilisées comme support pour la plaquette de Notre

Dame ou sur notre site Internet.

Dans l'hypothèse où vous refusez que soit publiée une photo où apparaît votre enfant, nous vous remercions de bien vouloir nous l'indiquer par un courrier envoyé au chef d'établissement. L'absence de courrier vaut accord tacite.

9 - ASSURANCE SCOLAIRE

Si vous êtes déjà assurés (exemple : multirisque habitation), vous êtes invités à nous faire parvenir le récépissé de cette assurance. Possibilité vous est offerte de vous assurer au Cabinet Lannois en lui retournant directement le formulaire qui sera remis à votre enfant le jour de la rentrée.

10 – VISITES MÉDICALES

Comme l'année dernière, un bilan gratuit sera réalisé en CP CE2, CM2 et 5^e par l'infirmière dont les remarques éventuelles vous parviendront sous pli confidentiel.

11 - DATES DES VACANCES 2009 - 2010

- **Toussaint** : du Vendredi 23 octobre 2009 après la classe au Jeudi matin 5 novembre 2009
- **Noël** : du Vendredi 18 décembre 2009 après la classe au Lundi matin 4 janvier 2010
- **Hiver** : du Vendredi 5 février 2010 après la classe au Lundi matin 22 février 2010
- **Printemps** : du Vendredi 2 avril 2010 après la classe au Lundi 19 avril matin 2010
- **Début des vacances d'été** : Vendredi 2 juillet 2010 après la classe.

AVEZ-VOUS PRIS CONNAISSANCE DE TOUTES LES CIRCULAIRES JOINTES A CET ENVOI ?

- A retourner pour tous les élèves
 - Fiche informatique (à corriger éventuellement)
 - Attestation responsabilité civile et individuelle accident
 - Fiche infirmerie
- A retourner le cas échéant
 - Fiche pour le règlement intérieur de l'école et de la maternelle
 - Talon(s)-réponse pour l'APEL (couleur orange) : adhésion - candidature parents correspondants
 - Fiche d'inscription à l'étude (école) ou à la garderie (maternelle)
 - Fiche de ½ pension pour les élèves des classes maternelles, CP et CE1
 - Inscription au club sportif et/ou au club « échec et mat »
 - Feuille de sortie avec son règlement (maternelle)
 - Inscription animation "Bibliothèque pour tous" (école)
 - Autorisation de sorties scolaires (école et maternelle)
 - Certificat médical pour la pratique du sport pour les collégiens (à remettre au professeur d'EPS)



Informations spécifiques collège

1 – UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

La mission éducative est importante et nécessite que parents et équipe éducative collaborent au quotidien ; cette dernière rassemble :

- les professeurs de votre enfant qu'il ne faut jamais hésiter à rencontrer, parmi lesquels le professeur principal chargé de coordonner l'équipe pédagogique de la classe.
- les responsables de niveau chargés de la vie scolaire des élèves.
- Madame Prévost, adjointe de direction.
- Monsieur Binninger, chef d'établissement.

Il est essentiel que les parents remontent à l'établissement tout problème évoqué par l'enfant : ces relais d'informations sont souvent le seul moyen de connaître les problèmes... et donc de les résoudre !

2- INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

a- pédagogie

- **en 6^e, 5^e, 4^e et 3^e, l'heure de vie de classe** est reconduite dans l'horaire hebdomadaire : encadrée par le professeur principal, cette heure sert à dialoguer avec les élèves, à faire avec eux un bilan régulier de leur scolarité, à réguler la vie de la classe et à travailler sur les projets d'orientation.

- **en 6^e et 5^e** : comme les années précédentes, l'option bilangue espagnol est financée sur les fonds de l'établissement et fera donc l'objet d'une cotisation spécifique de 5€/mois.

- **en 4^e, séjours sportifs** : ces séjours font partie intégrante du projet pédagogique de chaque classe : *plus que jamais, la présence de tous les élèves à ce séjour sportif est donc indispensable !* Sauf avis médical contraire, il est donc impossible de s'en dispenser.

Cette année, les stages auront lieu du 14 au 19 juin aux Glénans ou à Bénodet.

- **en 3^e : "Maths plus"**

Un midi par semaine, les élèves de 3^e volontaires pourront suivre une heure supplémentaire de mathématiques pour aller plus loin dans le programme.

- **accompagnement éducatif** : des heures d'accompagnement éducatif seront proposées à la rentrée en fonction de l'emploi du temps des classes ou des élèves (aide aux devoirs, ateliers culturels et linguistiques, approfondissement de matières comme math +...).

b- règlement intérieur

Comme chaque année, le règlement intérieur a fait l'objet d'une évaluation et plusieurs points ont été revus :

* le nombre de *retards* et *d'absences* sera désormais reporté sur les bulletins avec possibilité de les consulter sur www.scolinfo.net,

* le règlement valide l'organisation de rangement des cartables dans les classes chaque midi, ceci afin d'éviter les vols,

* une rubrique "*droit à l'image*" a été ajoutée, mettant en garde les élèves sur leur responsabilité pénale en cas de prise de photos inopportune dans le cadre du collège,

* *la cour de récréation* reste divisée en 2 zones, l'une réservée aux 6^e-5^e et l'autre aux 4^e-3^e : ce dispositif a permis de réduire les querelles entre les plus jeunes et les plus grands...

* enfin, une rubrique "*violence*" insiste sur l'importance de maîtriser son langage et informe de l'immédiateté d'une exclusion d'une journée en cas de violence physique avérée.

* l'usage des MP3, téléphone et console de jeux est interdit dans l'enceinte du collège.

* la tenue doit être adaptée à la vie scolaire (vêtements, coiffure).

c- note de vie scolaire

En conformité avec les textes officiels de l'Éducation Nationale, une note de vie scolaire sera attribuée aux élèves à la fin de chaque trimestre. Cette note comportera 5 rubriques : respect de soi-même, des autres élèves, des adultes, du cadre de vie et implication dans la vie du collège. Elle figurera sur le bulletin trimestriel et comptera pour le Diplôme National du Brevet.

d- attestation de Sécurité Routière 5^e et 3^e

Cette attestation revêt une grande importance (celle de 3^e est exigée pour passer les épreuves du permis). C'est la raison pour laquelle l'examen devra être très sérieusement préparé.

e- découpage de l'année scolaire

Pour mieux équilibrer les 3 trimestres, voici les dates qui ont été fixées :

* *1^{er} trimestre* : de la rentrée jusqu'au 27 novembre 2009

* *2^{ème} trimestre* : du 30 novembre 2009 au 5 mars 2010

* *3^{ème} trimestre* : du 8 mars 2010 jusqu'à la fin officielle des cours.

f- utilisation du carnet de correspondance

Il sera remis à chaque élève un carnet de correspondance favorisant les relations entre les familles et l'établissement. L'élève doit bien sûr toujours l'avoir en sa possession au collège.

Ce carnet étant l'instrument quotidien de dialogue entre la famille et l'établissement, il est vivement conseillé aux parents de le consulter très régulièrement, si possible même chaque jour !

g- consultation des bulletins scolaires par Internet

Les bulletins sont consultables sur www.scolinfo.net à partir d'un code confidentiel personnel à demander à l'accueil ou à la responsable du niveau à partir du mois d'octobre.

h- courrier électronique

Chaque enfant dispose gratuitement d'une boîte aux lettres électronique personnelle via le portail Intranet du collège.

3 – COURS DE CONVERSATION LINGUISTIQUE

L'initiative donnant satisfaction, l'APEL continuera à organiser des **cours de conversation linguistique** en collaboration avec le CIS et les professeurs de langues du collège. Ces cours auront lieu un midi par semaine de 13h à 13h45 : ils se dérouleront sur un cycle de 6 semaines consécutives ; les familles seront invitées à participer au paiement de ces cours (20€ pour les 6 séances).

4 – E.P.S.

Comme l'année dernière, les enseignants d'EPS souhaitent que chaque élève leur remette dès le début d'année *le certificat médical d'aptitude à l'EPS* (document fourni dans le dossier de rentrée) dûment rempli par le médecin référent de la famille. Merci donc d'aller voir votre médecin si possible avant la rentrée.

5 – ASSOCIATION SPORTIVE

L'Association sportive Alix Le Clerc de Notre Dame propose à tous les élèves du collège de participer aux activités sportives organisées dans le cadre de l'UNSS ou de l'UGSEL. Ces activités ont lieu le midi et le Mercredi après-midi (*voir le journal de l'AS joint*). Que les élèves n'hésitent pas à s'inscrire dès le début de l'année auprès du professeur d'EPS !

6 – ÉTUDE DU SOIR

Une étude surveillée est proposée Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi soir de 17h à 18h. Elle débutera dès le jeudi 3 septembre. Une circulaire sera donnée à votre enfant le jour de la rentrée avec un talon-réponse ou, en demandant sa sortie à 18h, vous l'inscrirez automatiquement à l'étude du soir.

7 - INFORMATIONS POUR LES PARENTS DE 6^e

À noter que le jour de la rentrée, pour favoriser la convivialité, les parents membres de l'APEL accueilleront les nouveaux parents de 6^e dans la cour et leur proposeront un "café de l'amitié" !

SEPTEMBRE

Mercredi 2 à <u>9h 00</u>	Accueil des 6 ^{ème} : café d'accueil offert par l'APEL aux parents, puis réunion vers 10h, après la rentrée des élèves avec leur professeur principal
à <u>10h</u>	Rentrée des élèves de 5 ^e
à <u>10h30</u>	Rentrée des élèves de 4 ^e
à <u>11h00</u>	Rentrée des élèves de 3 ^e
Vendredi 4	Photos individuelles
Mardi 8 à <u>18h30</u>	Réunion des parents de 6 ^e E et 5 ^e E
Lundi 14 à <u>18h30</u>	Réunion "spéciale Maitrise" à la Maitrise (rue Chanzy) avec le chef de chœur et son équipe
Jeudi 17 à <u>18h30</u>	Réunion des parents de 6 ^e
Samedi 19 à <u>18h15</u>	Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique en l'Eglise Saint André
Lundi 21 à <u>18h30</u>	Réunion des parents de 3 ^e
Mardi 22 à <u>18h30</u>	Réunion des parents de 4F et 3F
Jeudi 24 à <u>18h30</u>	Réunion des parents de 4 ^e
Dimanche 27 à <u>11h</u>	Messe de rentrée de la paroisse à la Cathédrale
Lundi 28 au mercredi 30	Élection des délégués de classe
Mardi 29 à <u>20h</u>	Conseil d'Administration de l'A.P.E.L
Mardi 29 à <u>18h30</u>	Réunion des parents de 5 ^e

OCTOBRE

Vendredi 2 à <u>17h</u>	Réunion pour les élèves de 3 ^{ème} se préparant à la Confirmation
Vendredi 2 à <u>13h15</u>	A.G. des élèves délégués de classe
Vendredi 9	Fin de la période N°1 et relevé de notes N°1
du 12 au 16	Conseils de classe de mi-trimestre
Samedi 10 à <u>18h15</u>	Concert de la Maitrise à la Cathédrale « Les Chemins de Lumière »
Jeudi 15	Assemblée générale de l'A.P.E.L. Notre Dame
Dimanche 18	Marathon de Reims – participation du plus grand nombre d'élèves vivement souhaitée
Vendredi 23	Vacances de Toussaint (aux heures habituelles de sortie)
à <u>20h30</u>	Concert de la Maitrise « Festival des Nouveaux Itinéraires »

NOVEMBRE

Dimanche 1 ^{er} à <u>11h</u>	La Maitrise chante la messe de Toussaint à la Cathédrale
Jeudi 5 à <u>8h15</u>	Rentrée des vacances
Vendredi 6 à <u>18h</u>	Réunion pour les parents concernant la Profession de Foi
Mercredi 11	Armistice
Vendredi 13 à <u>16h30</u>	Réunion des parents correspondants de classe et des professeurs principaux
Mardi 17 à <u>18h</u>	Concert à la Chapelle de Notre Dame à l'occasion de la rencontre des Chefs d'Etablissements de la congrégation Notre Dame
Vendredi 20	Sainte Cécile, fête des musiciens
Samedi 21	1 ^{ère} récollecion pour les élèves de 5 ^{ème} se préparant à la Profession de Foi
Vendredi 27	Fin de la 2 ^{ème} période – Relevé de notes N°2
Samedi 28 de <u>10h à 13h</u>	Opération "Portes Ouvertes" au collège et à l'école
Dimanche 29 à <u>11h00</u>	La Maitrise chante la messe à la cathédrale

DÉCEMBRE

Du 1 ^{er} au 10	Conseils de classe de fin de trimestre et début officiel du 2 nd trimestre
Samedi 5 à <u>20h30</u>	Concert de la Maitrise au Cirque dans le cadre de l'opération "Destination Reims"
Vendredi 11 à <u>20h30</u>	Concert de Noël de la Maitrise à l'église Saint Jacques (entrée gratuite)
Samedi 12 à <u>9h</u>	Opération "Portes ouvertes" à l'école maternelle Saint Pierre
à <u>19h</u>	Concert de Noël dans le cadre de la Route des Crèches à l'église de Juvigny
Vendredi 18 à <u>15h</u>	Rassemblement des élèves du collège à la Cathédrale
à <u>16h</u>	Vacances de Noël
Jeudi 24 à <u>19h</u>	La Pré-Maitrise chante la messe de Noël à la Cathédrale
à <u>minuit</u>	La Maitrise chante la messe de Noël à la Cathédrale

Autres dates à retenir dès à présent :

- Epreuves communes 3^e : 28 et 29 janvier 2010
- Semaine banalisée 3^e (en vue d'éventuels voyages) : du 19 au 23 avril 2010
- Séjours sportifs 4^e : du 13 au 19 juin 2010
- Profession de Foi (5^e) : retraites les Samedis : 21 novembre 2009 et 27 février 2010, Lundi 17 ou Mardi 18 Mai – remise des symboles de la foi à la Cathédrale le Vendredi 28 mai à 18h30 – célébration solennelle le Samedi 29 mai à 10h à la Cathédrale.
- Confirmation (3^e) : confirmation le Dimanche 9 Mai 2010 avec Monseigneur Boishu à 10 h 30 à Saint Jacques

Remarque concernant les réunions de parents de début d'année : ces réunions sont essentielles... la présence des parents (sans les enfants, sauf en 4^e F et 3^e F) y est donc indispensable ! Merci d'y penser...